Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Band: 59 (1936-1937)

Heft: 241

Vereinsnachrichten: Procès-verbaux : séances de l'année 1936 [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Extrait des procès-verbaux des séances de la Société vaudoise des Sciences naturelles

Résumé des communications scientifiques présentées à l'assemblée générale du 20 juin 1936.

D. Aubert. — Géologie des environs de Nyon.

Au point de vue géologique, la Dôle appartient incontestablement aux Genevois; en effet, toutes les études importantes relatives à cette région sont parties de Genève. La première est celle de Saussure, les dernières sont les travaux de Lagotala et la thèse de Falconnier.

La série stratigraphique est remarquablement réduite dans le territoire de la Dôle; les terrains visibles les plus anciens sont le portlandien et le kimeridgien supérieur, confondus en un ensemble monotone de calcaires clairs qui apparaissent dans les anticlinaux et dans les escarpements. Les calcaires d'eau douce du purbeckien, dernier terme de la série jurassique, sont visibles sur de grandes surfaces contre le flanc N de la Dôle. Enfin, tous les étages du crétacé inférieur, valanginien, hauterivien et barrémien, remplissent le fond des synclinaux. Signalons en passant la marne d'Arzier, petit niveau fossilifère du valanginien, dont le prototype a été établi dans la carrière de la Violette près d'Arzier.

Le trait géologique le plus saillant de la région est le décrochement de St-Cergue; ce grand accident de 20 km. de long traverse le Jura de St-Cergue à Morez, en bouleversant complètement la tectonique, en apparence si simple, des plis jurassiens.

Le décrochement détermine deux compartiments, décalés l'un par rapport à l'autre, de telle sorte que les tronçons des plis ne correspondent plus. Dans le voisinage de la Dôle, le compartiment méridional est décalé à l'W par rapport à l'autre, tandis que dans la région des Rousses et de Morez, c'est le contraire. Ce fait trahit la complexité du phénomène.

Les décrochements du Jura ne sont pas de simples failles à rejet horizontal; il faut les considérer comme des zones de moindre résistance qui se sont fracturées, tout en permettant aux masses voisines, plus rigides, de s'articuler les unes avec les autres.

De telles dislocations ont eu des répercussions profondes dans leur voisinage; la Dôle, par exemple, doit sans doute son existence à l'influence du décrochement. Sous l'effet de bouleversements internes invisibles en surface, l'anticlinal de la Dôle surgit brusquement du synclinal du Grand Sonailley et prend rapidement de l'altitude grâce à de petites failles secondaires.

Ch. Gonet. — Le cyclone du 23 février 1935.

M. Ch. Gonet, forestier, récapitule la situation météorologique en février 1935; une dépression se formait presque journellement sur l'Atlantique; frôlant le bord de l'Ecosse, elle passait sur l'Irlande et gagnait la Mer Blanche. Dans notre canton ce fut, suivant la proximité plus ou moins grande des dépressions, une alternance de jours pluvieux, venteux, neigeux même, avec des journées de beau. Au moyen de cartes météorologiques et de barogrammes, M. Gonet montre comment, du 19 au 23, il se forma une série de dépressions plus ou moins grandes dont quelques-unes sur notre pays.

Dès 7 heures, le 23, le vent devient plus froid et plus violent (122 km. à l'heure à Lausanne). A 10 h. 40, à Zurich, la vitesse du vent n'était plus que 95 km. à l'heure: la dépression s'était presque comblée, le baromètre était remonté. La dépression a donc traversé le plateau suisse.

A 11 heures, il y eut un nouveau coup de vent dans la région d'Orbe: un « cyclone secondaire » a pris naissance à la hauteur de Chavornay. Un appel d'air s'est produit par les vallées du Nozon et de la Baulmine. Ce « cyclone secondaire » a mis cinq heures pour lraverser la Suisse: à Zurich il n'était déjà plus dangereux.

Mais les dégâts avaient été considérables dans le haut Jorat, la vallée de la Broye (Sédeilles, Sarzens), Fribourg, Berne (les forêts du Mittelland ont été ravagées), Argovie. Le trou d'air une fois rempli, la force du vent diminua. Pour le second « cyclone », il a dévasté particulièrement les forêts de Pétrafélix, Vaulion, Bassins, le Marchairuz, ses traces sont suivies jusqu'à Ste-Croix.

Les deux cyclones ont renversé 500 000 mètres cubes en Suisse, dont 150 000 dans le canton de Vaud.

Sur les conseils donnés par Berne, les bois ont été sortis des forêts, entassés, ce qui a entraîné pour le canton de Vaud une dépense d'environ un million. Ces bois ont été attaqués par de petits coléoptères (bostriche liseré), qui creusent dans le bois abattu des galeries profondes qui deviennent noires. D'autre part, des champignons dont on connaît mal les conditions de développement ont fait pourrir le bois bien qu'il eût été bien séché. Dans certains tas, toutes les plantes ont été attaquées par ces champignons. A côté, d'autres tas présentent un mélange de plantes attaquées et de plantes intactes. Enfin il y avait des tas dont aucune plante n'était attaquée. Les troncs avaient tous été soigneusement écorcés; le bois, sous l'influence probable de bactéries que l'on ne connaît pas encore, devint hygroscopique. C'est alors que les champignons s'v sont mis. La commune de Baulmes a eu 27 500 mètres cubes de bois renversés; leur vente a produit 200 000 fr.; si l'on voulait reboiser cela coûterait 175 000 fr. Il resterait donc à la commune un bénéfice de 25 000 fr. et une forêt qui ne pourrait être exploitée pendant 50 ans.

Le « cyclone » du 23 février 1935 n'a été si désastreux que par la conjugaison de deux vents. Plutôt qu'un véritable cyclone, ce fut un « front froid », comme disent les météorologues: il n'y eut pas de tourbillons, tous les arbres ont été couchés du même côté.

Séance du 1er juillet 1936, à 20 h. 30

Présidence : M. P. Mercier, président.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 juin est lu et adopté. Admission. — M. Georges Balzer.

Candidature. — M. Charles Aeschimann, médecin-dentiste à Lausanne, présenté par MM. P. Mercier et M. Bouët.

Bibliothèque. — Nous avons repris l'échange de nos publications avec celles de l'Institut Nobel, à Stockholm, échange interrompu depuis 1913. L'Académie des Sciences de Suède recevant déjà nos Bulletins et Mémoires, ceux-ci seront envoyés à la Bibliothèque du Karolinska Institutets à Stockholm.

Divers. — En réponse à une lettre de M. le professeur Arnold Reymond, le Comité recommandera chaudement à nos membres cet automne le Fonds du IVnie Centenaire de l'Université.

Communications scientifiques.

J.-L. Nicod. — Le cancer spontané de la glande mammaire chez la souris. Ses caractères histologiques (avec projections).

Le cancer spontané de la souris blanche prend le plus fréquemment son point de départ dans la glande mammaire. Il présente des caractères structuraux divers qui permettent d'en établir une classification. Ces caractères ont une fixité remarquable qui joue sans doute un rôle dans le comportement biologique de la tumeur.

Pour comprendre les diverses structures que l'on peut rencontrer, il faut se rappeler que la glande mammaire est une glande sudoripare modifiée et que, comme telle, elle est de souche ectodermique. Il ne faudra donc pas s'étonner si les cancers mammaires répètent parfois la structure des tumeurs cutanées.

Le tableau suivant donne une idée des divers types histologiques:

I. — Epithéliomas fondamentaux.

A. — Ep. glandulaire — simple: tubuleux ou acineux.

var. kystique.

var. hémorragique.

— dendritique.

B. — Ep. atypique — trabéculaire ou alvéolaire.

var. pseudo-kystique.

var. hémorragique.

— à cellules fusiformes (sarcomatoïde).

II. — Formes évolutives.

Ep. à évolution malpighienne.

var. adénocancroïde (Jensen).

var. trichocholéome (Teutschlaender).

Les épithéliomas glandulaires simples sont les plus fréquents. Ils sont faits de tubes ou d'acini glandulaires qui peuvent devenir kystiques et, par accident, hémorragiques. L'épithélioma dendritique est rare. Il se distingue du précédent par des proliférations épithéliales en forme de papilles intraacineuses.

Dans les épithéliomas atypiques, la cellule mammaire oublie en quelque sorte qu'elle doit former des glandes. Elle fait alors des bourgeons solides qui peuvent éventuellement se creuser de quelques cavités glandulaires. Par accident secondaire, les masses épithéliales peuvent devenir kystiques et la tumeur peut être farcie d'hémorragies.

L'épithélioma à cellules fusiformes est une tumeur plus atypique, plus maligne, et plus rare. Les cellules s'allongent et rappellent celles que l'on observe chez certains sarcomes. Ce genre de tumeur a d'ailleurs fréquemment été confondu avec les sarcomes.

Dans les formes évolutives, la cellule de la glande mammaire reprend ses caractères ectodermiques de simple revêtement. Elle évolue alors vers le type malpighien et la kératinisation. Cette évolution est plus ou moins complète. C'est ce qui permet d'en distinguer des variétés allant de l'adénocancroïde de Jensen au trichocholéome de Teutschlander.

Toutes ces diverses tumeurs forment donc ainsi une chaîne continue. Avec les cancers de la peau, elles font partie d'un seul groupement dont les variétés sont fonction de la même origine ectodermique.

Ces tumeurs, à l'exception peut-être de l'épithélioma à cellules fusiformes, peuvent se rencontrer avec des caractères plus ou moins identiques chez la femme. On n'observe pourtant pas chez la souris le squirrhe, ni l'épithélioma endocrinien muqueux si communs parmi les tumeurs du sein. Cette ressemblance avec le cancer de la femme justifie l'utilisation de la souris pour l'étude des problèmes de cancérologie humaine.

- E. Landau. La structure des vaisseaux capillaires dans la parathyroïde (avec projections). (Voir ce Bulletin, p. 149.)
- J. Boolsky.— Les derniers progrès du cinéma en couleurs (avec projection de clichés et de films en couleur de différents procédés).

Séance du 15 juillet 1936, à 16 h.

à l'Usine de Pierre de Plan.

Présidence: M. P. Mercier, président.

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} juillet est lu et adopté. Admission. — M. Charles Aeschimann.

Le président remercie la direction des Services électriques d'avoir obligeamment autorisé les membres de notre Société à visiter les importantes installations de l'usine.

Sous la conduite de M. Meystre, ingénieur, chef de service, les participants, au nombre d'une quarantaine, visitent tout d'abord la centrale de chauffage à distance comportant les installations de chauffage — électrique ou à déchets de charbon — de l'eau sous pression et les accumulateurs de chaleur.

Ils visitent ensuite l'usine thermique de réserve et la station de transformation et réglage de l'énergie électrique.

Cette visite, qui suscita un vif intérêt, prit fin vers 18 h.

Séance du 21 octobre 1936, à 20 h. 30.

Présidence: M. P. Mercier, président.

Le procès-verbal de la séance du 15 juillet est lu et adopté.

Décès. — Le président fait part du décès de deux membres: M. Maurice Vassaux, ingénieur chimiste, décédé le 19 juillet, et M. Benjamin Mayor, professeur honoraire de l'Université de Lausanne, décédé le 10 octobre.

Démission. — M. H. M. Schieferdecker, géologue à Voorburg (Hollande), nous a envoyé sa démission pour le 1er janvier 1937.

Bibliothèque. — Un nouvel échange vient d'être organisé avec le Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, qui nous enverra son Bulletin.

Divers. — Le président annonce enfin que notre Société a gagné le lot de 2000 fr. de la loterie en faveur de l'Infirmerie de Nyon. Le billet gagnant était l'un des cinq billets donnés à la Société par des membres lors de notre assemblée générale du 20 juin dernier, à Nyon.

Communications scientifiques.

- L. Baudin. Modifications du sang des poissons consécutives à la dépression (avec projections). (Voir Mémoire Nº 37.)
 - M. Fleisch pose quelques questions à M. Baudin.
 - P. Bovey. Le carpocapse des prunes (avec projections).
 - M. Faes ajoute quelques remarques à la suite de cet exposé.

Séance du 4 novembre 1936, à 16 h. 15.

Présidence: M. P. Mercier, président.

Le procès-verbal de la séance du 21 octobre est lu et adopté. Candidatures. — Mme Berthe de Cérenville, présentée par MM. P. Mercier et P. Dufour. M. Henri de Cérenville, cand. ing., présenté par MM. P. Mercier et P. Dufour.

Distinction. — Le président informe l'assemblée que l'Université de Liége a conféré à M. Maurice Lugeon, membre de la Société, le titre de Docteur honoris causa.

Bibliothèque. — Nous avons reçu le premier volume d'une publication intitulée Boissiera que publient le Conservatoire du Jardin botanique de Genève et l'Institut de Botanique de l'Université. Cet intéressant périodique paraîtra désormais parallèlement à Candollea que nous recevons depuis plusieurs années.

Communications scientifiques.

Ch. Tschäppät. — Le fer électrolytique (avec projections).

(Voir ce Bulletin, p. 163.)

- MM. Dutoit et Perrier ainsi que Mlle Kousmine prennent part à la discussion.
- **P. Dutoit.** Quelques propriétés des charbons absorbants (avec projections).
- **F. Santschi.** Contribution à l'étude des Crematogaster paléarctiques. Travail présenté par M. J. de Beaumont.

(Voir Mémoires, No 38.)

Séance du 18 novembre 1936, à 20 h. 30.

Présidence : M. P. Mercier, président.

Le procès-verbal de la séance du 4 novembre est lu et adopté. Admissions. — Mme B. de Cérenville et M. Henri de Cérenville. Bibliothèque. — Quatre nouveaux échanges de publications ont été conclus: Acta Entomologica (Tenthredo), Kyoto; — Archives de l'Institut de Botanique de l'Université de Liège, Liège; — Publications in Botany, Université de Berkeley; — Bulletin de la Société des Naturalistes de Moscou, Moscou.

Communication scientifique.

P. Bovey.— Sur la ponte et la larve primaire d'un diptère du genre Oncodes Latreille (avec projections).

(Voir ce Bulletin, p. 171.)

M. Mercier pose une question à M. Bovey.

Conférence.

B. Porchet(Mlle). — Un voyage au Mexique (avec projections).

Séance du 2 décembre 1936, à 20 h. 30.

Présidence : M. P. Mercier, président.

Le procès-verbal de la séance du 18 novembre est lu et adopté. Candidature. — M. Jean Dufour, étudiant, présenté par MM. P. Dufour et R. Dufour.

Admission. — M. Gustave Bonifazi, ancien membre, est sur sa demande réinscrit dans la Société.

Divers. — Le président annonce la leçon inaugurale de M. Ch. Haenny, nommé privat-docent à l'Université, leçon qui aura lieu le 7 décembre.

Communications scientifiques.

- P. Kouchakoff. Nouvelles lois de l'alimentation humaine basées sur la leucocytose digestive (avec projections). Travail présenté par M. V. Badoux.
- S. Aubert. Migrations des plantes et barrages forestiers en ce qui concerne la Vallée de Joux. (Voir ce Bulletin, p. 153.)
 - M. Girardet prend la parole.

H. Faes et **P. Bovey.** — Présentation d'un film cinématographique sur le doryphore de la pomme de terre.

La présentation de ce film, pris par M. Bovey en France il y a quelques mois, est précédée d'une brève introduction de M. Faes qui retrace les étapes de l'invasion du doryphore en Europe.

Assemblée générale du mercredi 16 décembre 1936.

Présidence: M. P. Mercier, président.

Séance administrative, à 16 h. 30.

Le procès-verbal de la séance du 2 décembre est lu et adopté. Admission. — M. Jean Dufour.

Réinscriptions. — MM. André Ugo, chimiste, et Charles Gonet, inspecteur-forestier à Nyon, anciens membres, sont réinscrits dans la Société.

Candidatures. — M. Fritz Beyme, étudiant en médecine, présenté par MM. G. de Weisse et N. Oulianoff; M. Walter Glauser, ingénieur-chimiste, présenté par MM. H. Goldstein et P. Mercier; M. Gérald Huser, étudiant en chimie, présenté par MM. H. Goldstein et P. Mercier; M. Roger Zirilli, ingénieur-chimiste, présenté par MM. H. Goldstein et P. Mercier.

Ordre du jour statutaire.

- 1. Cotisations pour 1936. Le Comité propose de maintenir les cotisations fixées comme suit : 12 fr. pour les Lausannois; 8 fr. pour les forains; 6 fr. pour les étudiants; finance d'entrée (les étudiants en sont exonérés) 5 fr. Les propositions du Comité sont adoptées.
- 2. Budget pour 1937. M. R. Stucky présente le projet de budget qui s'établit comme suit :

RECETTES	DEPENSES
Finances d'entrée 40.—	Administration 850.—
Cotisations 2700.—	Traitements 1400
Intérêts 2900.—	Abonnements (Rumine). 1100
Redevance de l'Etat 1800.—	Bulletin 4125.—
Recettes Bulletin 150.—	Cotisation SAV et PN . 95.—
Recettes diverses 50	Subside SHSN 50.—
	Assurance incendie 20.—
Fr. 7640.—	Fr. 7640.—

M. Stucky fait remarquer, aux recettes, une diminution de 10% sur le poste « Redevance de l'Etat ». M. Lugeon demande des explications. Ces explications sont données dans le rapport du Comité. Aux dépenses, le poste « Traitements » est en diminution de 100 fr.

par rapport à l'année précédente, ce qui s'explique comme suit: Le traitement de l'éditeur du *Bulletin* est ramené de 500 à 300 fr.; par contre il est prévu un crédit de 100 fr. pour rémunérer des travaux supplémentaires au secrétariat. Ce projet est adopté.

- 3. Horaire des séances pour 1937. Cet horaire prévoit 16 séances pour 1937. Le projet du Comité est adopté sans discussion.
 - 4. M. P. Mercier, président, présente le

Rapport du Comité pour l'année 1936.

Malgré les difficultés du temps présent qui n'ont pas épargné la Société vaudoise des Sciences naturelles, le Comité est en mesure de présenter un rapport satisfaisant sur l'activité de la Société en 1936. Les séances ont été toujours très vivantes et très fréquentées, et si notre effectif doit être considéré comme stationnaire, le nombre de nos membres dépasse toutefois d'une unité celui de l'année précédente.

Au cours de l'année 1936, nous avons eu le regret de perdre six de nos membres :

MM.	Friedrich Zschokke, membre honoraire, reçu en				1911
	Gustave Juvet,	membre	effectif,	reçu en	1929
	Anthelme Boucher,	»	»	»	1917
	Paul Kestner,	»	»	»	1929
	Maurice Vassaux,	»	»	»	1934
	Benjamin Mayor,	»	»	»	1902

Nous avons enregistré la démission de Mme Marianne Balissat, ainsi que de MM. Arnold Britschgy, Philippe Clottu, Georges Contat, Alexandre Dénéréaz, Marc-Louis Grivel, Luis Lastres, Richard Mac Connel, François Monachon, Gabriel Paillard et Frank Schaedlin.

D'autre part, MM. Pierre Freymond, Albert Khouri et Eugène Rochaz, ont été inscrits comme membres en congé.

Nous avons eu le plaisir d'admettre 18 nouveaux membres:

MM.	Eugène Pittard, professeur, membre	honora	ire,	Genève
	Raymond Truan, étudiant, me	embre	effectif,	Vevey
	Jean-Louis Nicod, professeur	>>	» »	Lausanne
	Charles Schindler, maître secondaire	»	»	Morges
	Pierre Humbert, étudiant	»	»	Lausanne
	Frédéric Chollet, étudiant	»	»	Bex
	César Dupuis, médecin-dentiste	»	»	Lausanne
	Henri Méan, médecin	»	»	Lausanne
	Robert Matthey, ingénieur-chimiste	»	»	Zurich
	Marcelin Cordone, ingénieur-chimiste	»	. »	Lausanne
	Albert Rhein, médecin-dentiste	»	>>	Lausanne
	Jacques Favre, ingénieur-chimiste	»	»	Nyon
Mme	Thérèse Walsh,	»	»	Lausanne
MM.	Georges Balzer, directeur, Dr ès Sc.	»	»	Nyon
	Charles Aeschimann, médecin-dentiste	» ·	» ·	Lausanne

Mme Berthe de Cérenville	membre	effectif,	Lausanne
MM. Henri de Cérenville	»	»	Lausanne
Jean Dufour, étudiant	»	»	Lausanne

D'autre part, MM. André Ugo, Gustave Bonifazi et Charles Gonet ont été réinscrits comme membres effectifs.

En résumé, l'effectif de notre Société a augmenté en 1936 d'un membre. Il a évolué de la manière suivante :

Membres	Effectifs	Emérites	Honoraires	Total
Fin 1935	338	9	35	382
Diminution en 1936	19	-	1	20
Augmentation en 1936	20		1	21
Fin 1936	339	9	35	383
	ale ale ale			

Conformément à notre programme, il y a cu en 1936 14 séances ordinaires et 3 assemblées générales. Les communications scienlifiques présentées à ces séances sont au nombre de 38 et se répartissent comme suit: Bactériologie 1, Biologie 3, Botanique 4, Cancérologie 2, Chimie 5, Entomologie 5, Géologie 4, Histoire des Sciences 2, Ornithologie 1, Photographie 2, Physiologie 5, Physique 1, Sylviculture 1, Zoologie 2. En outre, nous avons entendu une conférence de M. Eugène Pittard: « Que s'est-il passé entre le paléolithique et le néolithique? »; de Mlle Berthe Porchet: « Un voyage au Mexique », et nous entendrons ce soir une conférence de M. N. Oulianoff: « Les tréfonds de la croûte terrestre ». Notons que l'épidiascope nous a rendu de très grands services, ainsi qu'à de nombreuses sociétés, et nous sommes très reconnaissants à la Société Académique Vaudoise qui nous en a fait présent. Nous avons consacré une séance à la visite des installations nouvelles pour le chauffage à distance de l'usine de Pierre-de-Plan.

Notre assemblée générale de mars a eu lieu à l'Hôpital Nestlé et a été suivie d'une visite des laboratoires; celle de juin a eu lieu à Nyon. Le lendemain, un groupe de participants monta à la Dôle. Relevons le fait que quelques membres ont eu l'idée généreuse de donner à la Société leur billet de loterie de l'Infirmerie de Nyon et que le hasard nous a favorisés. Nous avons gagné le gros lot de 2000 fr. sur lequel nous avons immédiatement remis un don de 100 fr. à l'Infirmerie de Nyon. Le Comité vous donnera son préavis pour l'utilisation des 1900 fr. restants.

Nous adressons nos remerciements à nos membres MM. Paul Bovey, Claude Secrétan et André Renaud, dont les comptes rendus dans les journaux lausannois sont toujours très appréciés.

La conférence académique de M. F. Joliot-Curie, organisée par notre Société, a eu lieu le 15 janvier et a remporté un très grand succès. Le sujet de cette conférence était: « La transmutation de la matière et la synthèse des radioéléments ». Une somme de 200 fr., prélevée sur notre part du bénéfice laissé par cette conférence, sera versée, avec l'approbation de l'assemblée, au Fonds du IVme Centenaire de l'Université.

En raison de la célébration du IV^{me} Centenaire de l'Université, il n'y aura pas de conférences académiques pendant la saison 1936-1937; par contre il y aura quatre conférences universitaires qui seront gratuites.

Notre nouveau membre honoraire, M. le professeur Eugène Pittard, nous a promis de donner une conférence dont le bénéfice sera versé au Fonds du IV^{me} Centenaire.

M. Ch. Linder a représenté la Société à la séance du Sénat de la S. H. S. N. du 24 mai 1936 à Berne et M. P. Dufour à la séance extraordinaire du 28 août 1936, à l'occasion de la session de Soleure. M. Marcel Bornand, notre vice-président, nous a représentés à l'assemblée générale de la Murithienne.

Nous avons voté à Nyon une subvention de 100 fr. à la Société helvétique des Sciences naturelles pour l'aider à sortir de ses difficultés financières, somme répartie en deux versements de 50 fr., l'un sur l'exercice 1936 et le second sur l'exercice 1937.

Notre dévoué secrétaire, M. Max Bouët a pu reprendre ses fonctions au mois de juin et nous remercions Mlle Bouët, sa sœur, qui l'a remplacé pendant sa maladie.

Nous avons édité au cours de l'année 1936 les numéros 238, 239 et 240 du Bulletin. Il convient de relever ici le grand travail effectué par M. Oulianoff, président en 1935, et par Mlle Meylan, notre éditeur, pour la publication du Bulletin N° 238, catalogue des périodiques qui est destiné à rendre de très grands services. Le N° 241 du Bulletin est en préparation et nous prévoyons immédiatement après un N° 242 qui contiendra une importante récapitulation des travaux de la S. V. S. N. depuis sa fondation jusqu'à l'apparition de son Bulletin ». Ce gros travail est dû à notre membre émérite, M. Ernest Chuard, à qui va notre profonde reconnaissance. Vous en aurez un extrait à la séance de ce soir.

En ce qui concerne les *Mémoires*, le Nº 36 a été publié et les Nºs 37 et 38 sortiront prochainement de presse. Le nouvel arrangement avec notre imprimeur nous a permis de réduire sensiblement le prix de revient de nos publications.

Nous exprimons notre reconnaissance à Mlle Meylan, qui a bien voulu remplir ses fonctions d'éditeur de notre Bulletin à titre bénévole au cours de l'année 1936. La Société est heureuse de lui offrir un souvenir. Nous avons procédé à la revision de nos stocks de Bulletins, travail qui a été effectué à notre entière satisfaction par notre membre, M. Robert Matthey, ingénieur-chimiste, à qui nous exprimons nos remerciements. Cela nous a permis d'appliquer l'article 34 du règlement modifié à notre assemblée générale de mars et de liquider une partie de nos stocks d'anciens Bulletins. Si le produit de cette vente est minime, nous avons au moins la satisfaction de penser que notre Bulletin est répandu dans de nombreuses bibliothèques. Mentionnons que le classement de tous nos documents administratifs a été amélioré et que le secrétaire dispose d'un classeur métallique pour le classement vertical et le président d'un petit classeur.

Le service d'échange de publications a fonctionné normalement et nous avons enregistré 12 échanges nouveaux.

Nous avons eu deux questions importantes à traiter avec l'Etat: 1º Le Département de Justice et Potice nous a demandé notre accord en vue de l'abrogation d'un décret du Grand Conseil du 12 mai 1900. Notre assemblée générale de juin a accepté cette proposition, qui nous dispense de soumettre les comptes de la Société au contrôle du Conseil d'Etat; par contre, nous avons l'obligation de soumettre les comptes des Fondations Agassiz et Forel au Département de l'Intérieur. Le Département de l'Instruction publique nous a informé qu'il est disposé à contrôler nos comptes si nous en exprimons le désir. 2º Etant donnée la situation très sérieuse des finances de l'Etat, le Département de l'Instruction publique nous a demandé de consentir à une réduction du versement annuel qui nous est fait par l'Etat en vertu de la convention du 20 mai 1899. Nous avons répondu que nos dépenses étant déjà engagées, il ne nous était pas possible d'accéder à cette demande pour 1936, mais que, étant donné les circonstances, nous sommes disposés à accepter une réduction de 10% en 1937, avec la réserve de la ratification de cette décision par l'assemblée générale de décembre. Sauf démarche nouvelle de la part de l'Etat en temps utile, la convention sera appliquée de nouveau intégralement à partir du 1er janvier 1938.

Le service des bâtiments ayant effectué la transformation prévue de l'auditoire XV en a profité pour procéder à l'aménagement d'un local à côté de notre secrétariat, répondant ainsi à nos vœux. L'aménagement de ce local qui est chauffé, éclairé et muni d'un corps de bibliothèque, vient d'être terminé, et nous disposons enfin d'une place suffisante pour loger nos archives, nos livres, etc. Nous exprimons au Conseil d'Etat nos très sincères remerciements pour cette installation nouvelle. Le Comité ne perd pas de vue le vœu exprimé par la Commission de gestion soulignant l'intérêt qu'il y aurait à tenir à la disposition des membres un inventaire des instruments achetés par les Fonds Agassiz et Forel.

Le Comité a examiné, dans sa séance du 1er octobre dernier, la résolution proposée à l'assemblée générale du 4 mars 1936 par M. Ch. Linder concernant la révision éventuelle des alinéas 2 et 3 de l'article 8 du Règlement, tendant à autoriser le président à rester cinq ans au Comité si l'assemblée générale le réélit pour une seconde année.

Le Comité rend hommage à l'intention qui a guidé M. Linder, mais il estime toutefois que le règlement actuel a fait ses preuves et qu'à moins de nécessité absolue, il n'y a pas lieu de le modifier. Si les charges et les devoirs de membre du Comité sont acceptés avec entrain, cela est dû en partie au fait que la durée de ces fonctions est limitée à quatre années consécutives. L'éventualité prévue par l'article 8 modifié, bien que ne présentant pas un caractère d'obligation, tend à augmenter les charges du président et l'on peut se demander si le recrutement du Comité ne serait pas rendu plus difficile par une telle mesure.

Avant de formuler ses conclusions définitives au sujet de la résolution qui lui a été soumise, le Comité serait reconnaissant à M. Linder de dire à l'issue de la lecture du rapport s'il maintient sa proposition.

En terminant ce rapport, le président qui a fait partie du Comité pendant quatre ans, dont un an de présidence, et n'est pas rééligible, tient à exprimer sa reconnaissance à ses collègues avec qui il a toujours entretenu d'excellents rapports, à l'éditeur du Bulletin et au secrétaire pour l'aide efficace qu'ils lui ont apportée dans toutes les questions intéressant le développement scientifique et la vie de la Société.

M. P. Dufour présente le

Rapport de la Commission de gestion pour 1936.

Mesdames et Messieurs,

L'article 11 du règlement de la S. V. S. N. prévoit qu'une commission de trois membres est chargée de contrôler la gestion du Comité et de faire l'inspection de la bibliothèque.

La Commission a assisté à la séance du Comité du 10 décembre. Elle a pris connaissance du rapport annuel que vous venez d'entendre et qui vous renseigne très completement sur le grand travail qui a été fait cette année par le Comité. Elle s'est assurée du bon ordre dans lequel le secrétariat et le dépôt des publications sont tenus. Elle a eu l'occasion de s'entretenir avec les membres du Comité des moyens dont nous disposons pour faire prospérer la S. V. S. N.

Grâce au travail très consciencieux des personnes qui se sont consacrées à notre administration, nous pouvons affirmer que les difficultés des temps présents ne l'ont pas empêchée de remplir sa mission. Elles ont agi comme un stimulant pour notre Comité, qui a bien compris que nous attendions de lui, non seulement une administration soigneuse, mais encore qu'il contribue à la vie scientifique dans notre ville, qu'il développe le goût des sciences et qu'il encourage les recherches. Nous en voyons la preuve dans les ordres du jour variés et copieux de nos nombreuses séances et dans le public attentif qui y a participé régulièrement. La présence de nombreux membres à nos réunions est le meilleur encouragement pour les auteurs des communications; elle les incite à présenter leurs travaux d'une manière soignée et attravante. Est-ce peut-être à cause de la foule que l'on hésite à prendre la parole lorsque la discussion est proposée à l'issue des communications? A plusieurs reprises, il est apparu que les thèses des orateurs auraient pu provoquer une discussion intéressante. Le futur Comité obtiendra peut-être qu'une discussion s'établisse plus souvent, mais aussi, car c'est le danger, qu'elle ne s'égare pas et qu'elle ne prenne pas une place excessive.

La Commission de gestion n'a pas cru devoir faire une inspection détaillée de la bibliothèque, nos prédécesseurs l'ayant faite ces dernières années. L'établissement du catalogue des publications, qui a paru au début de l'année, a été une occasion de tout mettre bien en ordre. Nos membres peuvent d'ailleurs s'en assurer et nous leur conseillons de faire un usage de plus en plus fréquent des publications qui sont déposées au secrétariat.

A cause de l'excès de biens et de l'exiguïté du local, il était difficile de maintenir l'ordre au secrétariat. Les travaux manuels des convocations et des expéditions devaient se faire dans le corridor. Le Comité a donc eu une excellente idée en demandant à l'architecte de l'Etat d'aménager sous l'auditoire XV un local plafonné et bien éclairé. Notre reconnaissance est acquise au service des bâtiments de l'Etat qui a su agrandir notre local en utilisant la place perdue.

Il nous reste, Mesdames et Messieurs, à exprimer notre grande reconnaissance aux membres du Comité, à l'éditeur du Bulletin et au secrétaire pour tout le travail qu'ils ont fait cette année avec tant de dévouement. Nous remercions tout particulièrement celui qui a présidé notre Société et qui possède ces qualités que nous aimons à trouver chez nos présidents: la méthode, la précision, l'autorité et un vif intérêt, aussi bien pour les sciences physiques que pour les sciences biologiques.

Lausanne, le 15 décembre 1936.

Signé: Pierre-Th. Dufour, Henri Goldstein, Berthe Porchet.

M. Ch. Linder répond à la question qui lui est posée dans le rapport du Comité au sujet de la modification éventuelle de l'article 8 du Règlement. Il se rallie à l'avis du Comité.

Le président fait voter l'assemblée sur les propositions contenues dans le rapport, à savoir :

- a) Ratification de l'accord intervenu avec l'Etat par lequel le versement qui nous est fait en vertu de la convention du 20 mai 1899 est réduit de 10% pour 1937. Sauf entente préalable dans un délai suffisant, la convention sera appliquée de nouveau intégralement à partir du 1er janvier 1938. La ratification est votée à une très forte majorité.
- b) Un versement de 200 fr. au Fonds du IV^{me} Centenaire prélevé sur notre part de bénéfice laissé par la conférence Joliot, est adopté à l'unanimité.
- c) L'utilisation des 1900 fr. restants du lot gagné à la loterie de Nyon est proposée comme suit: versement de 1500 fr. au capital inaliénable; versement de 300 fr. au Fonds pour la projection microscopique; une somme de 100 fr. sera consacrée au rachat de numéros rares du *Bulletin*. Ces propositions sont adoptées en bloc sans opposition.

Les rapports sont adoptés.

- 6. Nomination du Comité pour 1937. M. P. Mercier n'est pas rééligible, M. J. Affolter décline une réélection. Sont élus: MM. R. Stucky, M. Bornand, R. Matthey, L. Baudin, F. Cosandey. M. L. Baudin est élu président, M. M. Bornand est élu vice-président.
- 7. Nomination de la Commission de gestion. Sont élus : Mlle B. Porchet, M. H. Goldstein, M. N. Oulianoff.

- 8. Nomination de la Commission de vérification des comptes. Sont élus : MM. P. Bovey, D. Aubert, J. Regamey.
- 9. M. Mercier lit le rapport de la Commission vaudoise pour la protection de la nature, rédigé par M. M. Bornand, absent.

Rapport sur l'activité de la Commission vaudoise pour la protection de la nature en 1936.

1936 est marqué par deux événements qui feront date dans l'histoire de la faune du pays. Le 23 juin, six bouquetins ont été lâchés dans les Alpes vaudoises, au lieu dit Plan Châtillon, cirque sauvage situé au-dessus de Taveyannaz, sous les rochers du Culant. Plusieurs membres de la Commission ont assisté à cette manifestation et ils ont pu entourer un des leurs, M. le Professeur Wilczek, qui est l'initiateur de la réintroduction du bouquetin dans les Alpes vaudoises. A l'occasion de ce lâcher, la Commission vaudoise a décidé d'y participer aussi financièrement; une somme de 300 fr. a été versée au Département de l'Agriculture pour le fonds Wilczek.

Nous avons eu l'occasion de constater, fin juillet, que les bouquetins étaient restés dans les parages où ils avaient été lâchés; ils ont été revus à plusieurs reprises par les gardes-chasse; un seul a disparu. En automne, des bruits ont couru que les animaux auraient émigré à Derborence; l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés soit en interrogeant des gens du pays, soit en allant sur place, n'a pu confirmer ces faits et nous pouvons supposer que les bouquetins sont restés dans la région du Culant.

En juillet, le Professeur Galli-Valerio et le président de la Commission ont été priés d'assister à la réunion de la Commission consultative de la chasse, présidée par M. le Conseiller d'Etat Porchet, afin de discuter l'arrêté sur la chasse pour 1936. Les représentants de la Commission ont demandé la protection absolue de l'aigle royal, de toutes les espèces d'aigles, de l'autour et du grand corbeau. Aucune opposition n'a été faite de la part des chasseurs, ces derniers se sont ralliés à nos désirs et nous leur en sommes très reconnaissants.

Cette année, l'aire de Pont de Nant a vu éclore un aigle, ce qui porte à trois le nombre de ces oiseaux dans cette région. Il y aurait également un couple d'aigles dans la chaîne des Diablerets; mais, pour l'instant, nos recherches n'ont pas permis de repérer l'aire; nous nous en occuperons l'an prochain. Nous n'avons pas eu connaissance que les aigles qui vivent dans les Alpes vaudoises et dans le massif du Haut de Cry aient commis des dégâts chez les animaux domestiques; aucune plainte ne nous est parvenue; les marmottes sont très abondantes dans le district franc et doivent suffire à la nourriture des aigles.

Lors du lâcher des bouquetins, M. l'Inspecteur fédéral des forêts, M. Petitmermet, a annoncé qu'il ne serait jamais question d'ouvrir à la chasse le district franc actuel et nous en sommes très heureux. Cette région est considérée par tous ceux qui la fréquentent comme un patrimoine national, et le public ne tolérerait pas que les mas-

sacres qui ont eu lieu dans d'autres régions de la Suisse se répètent chez nous.

Par raison d'économie, les gardes-chasse de Gryon ont été supprimés; ils ne fonctionnent plus qu'en qualité de suppléants, remplaçant ceux des Plans et d'Ormont-Dessus; malgré cette amputation, la région d'Anzeindaz est tout de même l'objet d'une surveillance active.

Nous tenons à remercier nos gardes-chasse pour l'intérêt qu'ils prennent à la surveillance du gibier, pour les observations dont ils nous font part. A plusieurs reprises, ils nous ont envoyé soit des organes d'animaux morts, soit des matières fécales pour l'étude des maladies parasitaires du gibier.

Nous tenons également à remercier M. le Conseiller d'Etat Porchet de bien vouloir associer notre Commission dans les discussions qui ont lieu au sein de la Commission de la chasse; ce n'est que par une collaboration entre chasseurs et protecteurs de la nature que nous arriverons à un résultat.

Dans notre séance du mois de mai, nous avions émis le vœu qu'une enquête soit faite concernant la fréquence de la loutre dans le canton et sur les dégâts causés par cet animal à la faune des rivières. Le Département de l'Agriculture a fait envoyer un questionnaire aux gardes-pêche, à un certain nombre de pêcheurs professionnels et amateurs.

Il résulte des renseignements reçus que la loutre n'a pas de tendance à disparaître par suite de la difficulté qu'il y a de la chasser, de la grande méfiance et de la ruse de cet animal. A part quelques exceptions, la majorité des personnes consultées admettent que la loutre est nuisible, car elle mange du poisson!! Nous avons cependant été heureux de constater qu'un certain nombre de pêcheurs ne la considèrent pas comme nuisible, mais ils estiment qu'elle rend des services en faisant la police sanitaire de la rivière et que les prétendus dégâts qu'elle commet ne sont pas à comparer avec ceux occasionnés par l'homme. En résumé, pour l'instant, il n'y a pas lieu de protéger d'une façon spéciale cette espèce.

A la demande de M. le Professeur Galli-Valerio, la Commission de la chasse a été d'accord de créer une réserve dans la Combe des Rochers de Naye. Espérons que ce sera le début d'un petit parc dans cette région si intéressante et peu fréquentée.

La réserve des Grangettes près de Villeneuve, riche en oiseaux d'eau, a été également agrandie; MM. Grivat et Boven sont allés sur place pour la délimiter. Grâce à notre intervention, les biches du parc de Sauvabelin auront plus de lumière et de soleil, un certain nombre d'arbres ont été coupés.

Protection de la flore. — Le nouvel arrêté relatif à la protection de la flore, remplaçant celui de 1930 et pour lequel nous avions demandé un certain nombre d'adjonctions, est entré en vigueur le 19 juin 1936. Comme d'habitude, cet arrêté a été affiché dans toutes les stations de montagne, dans les cabanes et chalets que possède le Club alpin et dans les Alpes vaudoises; par la voie des journaux, le public a été mis au courant des nouvelles dispositions. Notre désir

est de voir appliquer des sanctions contre ceux qui contreviendraient aux dispositions de cet arrêté.

Téléfériques. — En son temps, nous avions fait opposition à la construction d'un téléférique au sommet de la Dôle; en date du 5 juillet, le Département fédéral des Postes et des Chemins de fer nous avisait que la demande de concession pour ce téléférique avait été refusée, ce que nous avons enregistré avec plaisir. Il nous faut veiller à ce que des projets semblables, qui souvent n'ont aucune utilité et qui défigurent le paysage, ne puissent se réaliser. Lors de la dernière séance de la Commission fédérale pour la protection de la nature, le soussigné a demandé que tout projet de construction de téléfériques soit soumis au préavis de la Commission.

En 1936, à la suite des décès de MM. César Roux et Jaton, deux nouveaux membres sont venus remplacer nos regrettés collègues au sein de la Commission; ce sont M. M. Grivat, chef du Service des Forêts, et M. Nydegger, maître secondaire à Echallens. Ce dernier vient de créer à Echallens l'association: « Les amis du Gros de Vaud », qui a pour but la protection de la nature, de fournir un appui financier à la Ligue suisse. Nous l'en félicitons vivement et nous espérons que son exemple sera suivi dans d'autres districts.

Le président de la Commission vaudoise a eu l'honneur d'être désigné par le Conseil fédéral en qualité de membre de la Commission fédérale pour la protection de la nature. Notre Commission compte actuellement 23 membres.

Le 5 juillet, le président de la Commission a représenté cette dernière à l'assemblée générale de la Ligue, à Winterthour. A cette occasion, nous avons pris contact avec le nouveau président de la Ligue, M. le Dr Pfahler, de Soleure. Le choix est excellent et le nouveau président est des plus sympathiques. Un nouveau membre du comité a été élu en la personne de M. le Dr Bernard, de Genève, acien ministre de l'Agriculture des Indes Néerlandaises; sa grande expérience dans le domaine de la protection de la nature dans ce pays d'outre mer, sera des plus précieuses pour la Ligue.

Nos rapports avec le comité de la Ligue ont été des plus cordiaux et nous travaillons avec lui en étroite collaboration; il nous avait chargé l'an dernier d'entrer en pourparlers avec la commune de Ste-Croix pour le renouvellement du bail concernant la location de la tourbière de la Vraconnaz, qui arrivait à échéance fin 1936. Le 10 novembre, le président de la Ligue, son secrétaire, M. le Professeur Wilczek, M. le Dr Ch. Meylan et votre président, se rendaient à Ste-Croix et à la Vraconnaz afin de discuter avec M. le Syndic Mermod les nouvelles clauses d'un contrat. Le désir de la Ligue et de la Commission vaudoise étant d'acheter la totalité de la tourbière plutôt que de la louer, des propositions dans ce sens seront faites au Conseil communal. Espérons que la commune de Ste-Croix acceptera ces propositions; nous en serions très heureux et d'autant plus que le premier mètre carré de terrain que possèderait la Ligue se trouverait en terre vaudoise.

Nous avons appris qu'à la fin de cette année, le Dr Brunies, un

des fondateurs de la Ligue, qui pendant 25 ans en fut le secrétaire, qui consacra une partie de sa vie à une noble cause, se retirait et du Comité et de la rédaction du journal. Nous ne voulons pas le laisser partir sans reconnaître ici l'immense travail qu'il a fourni, et le dévouement sans bornes dont il a fait preuve.

Nous sommes heureux de constater que le mouvement en faveur de la protection de la nature progresse chez nous; mais il y a encore beaucoup à faire; une propagande intense est nécessaire; il serait hautement désirable que le corps enseignant primaire et secondaire consacre quelques heures par an à inculquer aux élèves le respect des choses de la nature.

Enfin, nous demandons aux membres de notre Commission de faire également un effort afin de recruter le plus d'adhérents possible pour la Ligue suisse.

Lausanne, décembre 1936. (Signé) Dr M. Bornand, président.

M. Lugeon remercie M. Mercier pour son activité au cours de l'année 1936.

Séance scientifique, à 20 h. 30.

Distinction. — M. Maurice Lugeon vient d'être nommé membre associé de l'Académie des Sciences de Belgique.

Communication scientifique.

E. Chuard.— Travaux de la S. V. S. N. depuis sa fondation à l'apparition de son Bulletin.

L'auteur rappelle l'origine et la première constitution de la Société, section vaudoise de la Société helvétique des Sciences naturelles. Les Vaudois ayant participé à la fondation de celle-ci sont au nombre de huit :

- 1. JEAN DE CHARPENTIER, le célèbre auteur de l'Essai sur les glaciers.
- 2. Dan.-Alexandre Chavannes, premier président de la Société. Fondateur du Musée cantonal d'histoire naturelle.
- 3. F.-Rod. de Dompierre, lieut.-colonel. Archéologue et entomologiste.
- 4. JEAN GAUDIN, pasteur. Botaniste, auteur de la Flore helvétique.
- 5. CH. LARDY, inspecteur général des forêts du Canton. Géologue et minéralogiste.
- 6. Ls Levade, Dr-méd. Auteur du Dictionnaire géographique et historique du Canton de Vaud.
- 7. François Verdeil, Dr-méd., qui fut médecin en chef des troupes de la République helvétique.
- 8. J.-F. Wyder, contrôleur des Postes. Zoologiste spécialisé dans l'étude des reptiles et batraciens.

A ce premier groupe, formé en 1815 à la suite de l'assemblée de fondation, à Genève, de la Société helvétique, se joignirent successivement un certain nombre de membres dont il faut citer les plus connus :

FRÉD.-CÉSAR DE LA HARPE, membre et président du Directoire de la République helvétique, fondateur de l'indépendance du Canton de Vaud.

Albert Rengger, Dr-méd. Ministre de l'Intérieur de la République helvétique, fixé à Lausanne dès 1803, médecin et géologue. Antoine Reynier, qui participa comme savant à l'expédition d'Egypte de Bonaparte, y fonctionna comme administrateur et rentra

à Lausanne à la chute du Premier Empire.

MATHIAS MAYOR, Dr-méd., le célèbre chirurgien de l'Hôpital cantonal. GABRIEL-MARC-ADRIEN PICHARD, le constructeur du Grand-Pont.

HENRI-EMMANUEL PEREY, Dr-méd., élève de Tissot, médecin de l'Hôpital cantonal.

Henri Monod, ancien Landammann du Canton de Vaud, député à la Diète. Louis Secrétan, ancien Landammann, délégué à la Consulta en 1802. Botaniste, auteur de la Mycographie de la Suisse.

Nous pouvons encore ajouter à cette liste le vénérable Doyen BRIDEL, PHILIPPE-CYRIAQUE, dont nous ne sommes pas certain qu'il fut au nombre des fondateurs, mais qui fit partie de la Société dès les premières années et lui envoya, ne pouvant assister aux séances, d'intéressantes notes.

Ce sont là les principaux parmi les fondateurs de la S. V. S. N., dont la première séance eut lieu le 7 mars 1819. On peut se rendre compte d'après les noms cités de l'ambiance qui régnait dans la nouvelle société. Le plus jeune de ses membres avait sans doute dépassé la quarantaine. Les séances devaient être solennelles, cérémonieuses; les travaux présentés étaient en général soumis à une commission, qui les étudiait et faisait part de son jugement à une séance ultérieure.

Peu à peu, cependant, le cercle s'élargit; en 1826, on modifia le règlement de façon à permettre l'entrée dans la Société de personnes n'appartenant pas à l'Helvétique, ce qui contribua à étendre le recrutement et par suite l'activité déployée.

Les travaux de cette première période ont été conservés au moins en partie, grâce à D.-A. Chavannes, qui en publia des résumés dans le périodique qu'il rédigeait, les Feuilles d'Agriculture, et plus tard la Feuille du Canton de Vaud, et enfin le Journal de la Société d'utilité publique. On trouvera dans le Bulletin prochain des données plus complètes à ce sujet, ainsi que sur les travaux eux-mêmes, dont plusieurs ont conservé de l'intérêt. On se bornera à noter ici ceux concernant l'emploi de l'iode contre le goître; les observations concernant la vaccination, encore insuffisamment répandue; la découverte des eaux de Lavey; de nombreux travaux concernant l'agriculture, la viticulture, et diverses industries, en particulier celles de l'alimentation, etc.

Le président remercie M. Chuard, membre associé émérite de la Société, d'avoir présenté ce travail qui est le résultat de longues recherches. Un *Bulletin* spécial lui sera consacré. Le président relève le fait que ce *Bulletin* est offert à la Société par M. Chuard qui a droit à notre profonde reconnaissance.

Conférence.

N. Oulianoff. — Les tréfonds de la croûte terrestre.

Notices nécrologiques.

Friedrich Zschokke.

Originaire du canton d'Argovie, né le 27 mai 1860 à Aarau. Etudes secondaires à Aarau. Après sa maturité, il fait un court séjour à Lausanne, puis étudie la zoologie à Genève sous la direction de Karl Vogt. Il complète ses études par un séjour à Naples dans l'Institut du professeur Dohrn et à l'Université de Leipzig auprès du professeur Leuckart. Attaché à l'Université de Bâle dès 1887, il succède au professeur Rütimeyer en 1893 dans la chaire de zoologie. Bien connu par ses travaux dans le domaine de la parasitologie, de l'hydrobiologie et de la géographie des animaux. Doué d'un jugement très sûr, ses avis étaient très appréciés. Il fut le premier Suisse qui présida la Société allemande de zoologie dont il dirigea le congrès qui eut lieu à Bâle en 1911. Pendant plus de 40 ans, il a consacré son activité au développement de l'Institut de zoologie de l'Université de Bâle. Nommé membre honoraire de notre Société le 24 juin 1911. Décédé le 10 janvier 1936, à Bâle.

Gustave Juvet.

D'origine neuchâteloise, né le 25 septembre 1896 à la Côte aux Fées. Etudes secondaires et universitaires à Neuchâtel, puis à Paris où il soutient une remarquable thèse de doctorat. Nommé professeur ordinaire d'astronomie et de mathématiques à l'Université de Neuchâtel, il est appelé en 1928 à l'Université de Lausanne, où il enseigna les mêmes disciplines en qualité de professeur ordinaire. Doyen de la Faculté des Sciences de 1932 à 1934. Mathématicien et penseur distingué, il publie de nombreux travaux dont la liste complète est donnée à la suite de l'article nécrologique qui lui est consacré dans le volume des Actes (1936) de la Société helvétique des Sciences naturelles. Ses idées philosophiques sont résumées dans un ouvrage intitulé: La structure des nouvelles théories physiques auquel un prix fut décerné par l'Académie des Sciences de Paris. Très aimé de ses collègues et de ses étudiants, son départ prématuré a été douloureusement ressenti. Membre effectif de notre Société dès 1929, il fait partie de la Commission de gestion pendant trois ans. Il donne trois conférences à la Société sur les sujets suivants : (1929) La mesure du temps et la rotation de la Terre, (1931) La figure du monde d'après la théorie de la relativité et l'observation des nébuleuses, (1935) La structure des étoiles. Décédé subitement à Sierre le 2 avril 1936.

Paul Kestner.

De nationalité française, né le 7 mars 1864 à Mulhouse. Etudes de chimie à l'Ecole de chimie de Mulhouse, puis au Laboratoire de

Wurz à Paris et enfin au Laboratoire de Lunge au Polytechnicum de Zurich, après quatre années passées dans l'industrie. Dès 1890, carrière industrielle indépendante au cours de laquelle il s'attaque aux problèmes capitaux de l'appareillage industriel. En peu d'années il met au point de nombreux problèmes qui avaient été étudiés avant lui mais sans succès. Citons les évaporateurs Kestner, les atomiseurs Kestner, etc. Sa plus grande activité se place entre 1900 et 1914. Il se révèle grand ingénieur, grand inventeur et administrateur remarquable. Président pendant six ans de la Société de chimie industrielle de France dont il reste Président Fondateur. Initiateur de l'Union internationale de la Chimie pure et appliquée. Président Fondateur de la Société des Savants et Inventeurs de France. Fondateur de la « Conférence au village », du « Cinéma à la campagne ». Titulaire de nombreuses distinctions, en particulier en 1920 de la Grande médaille bisannuelle de la Society of Chemical Industry. Retiré à Chailly près de Lausanne, il y poursuivait des recherches de chimie agronomique, de biologie végétale et collectionnait les fougères européennes. Membre de notre Société dès 1929. Décédé le 11 avril 1936.

Anthelme Boucher.

D'origine française, né le 25 mai 1856 à La Haye en Hollande. Fit ses études à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne dont il sortit en 1880 avec le diplôme d'ingénieur-chimiste. Obtient à cette époque la naturalisation vaudoise à laquelle il ne voulut pas renoncer bien qu'ayant été réintégré en 1919 dans sa nationalité française. Bien connu par les nombreuses installations hydro-électriques dont il a dirigé les travaux. Citons parmi les plus remarquables en Suisse : (1889-1890) la construction des usines hydro-électriques et électrochimiques du Day près de Vallorbe; (1901-1902) Usine de Vouvry (hauteur de chute: 920 mètres); (1912-1915) Usine de Fully (hauteur de chute : 1650 mètres). Appelé à faire des études et des expertises dans la plupart des pays d'Europe ainsi qu'au Maroc et aux Etats-Unis d'Amérique. Membre de nombreuses sociétés. Il avait reçu en 1924 le diplôme de membre émérite de la Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes pour 40 années d'activité. Chevalier de la Légion d'honneur. Auteur d'une série d'articles et de rapports présentés dans différents congrès. Membre de notre Société dès 1917. Décédé le 19 avril 1936 à Prilly-Chasseur.

Maurice Vassaux.

Originaire de Cudrefin (Vaud), né à Leysin le 19 février 1906. Obtient le diplôme d'ingénieur-chimiste de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne en 1929. Après un court passage dans l'industrie, il est assistant en 1929 et de 1931 à 1934 du professeur Mellet à l'Ecole de chimie de Lausanne. Dès fin 1934 malade, accepte néanmoins dès avril 1936 le poste de chimiste du Laboratoire d'hydraulique de l'Ecole d'ingénieurs. Très apprécié de ses chefs, toujours désireux

de s'instruire, il a déployé une grande énergie en persistant à travailler malgré son état de santé précaire. Membre de notre Société dés 1934. Décédé à Lausanne le 19 juillet 1936.

Benjamin Mayor.

Originaire d'Echallens (Vaud). Né le 12 février 1866 à Echallens. Etudes techniques à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne dont il sort à vingt-et-un ans avec le diplôme d'ingénieur-constructeur. Il est immédiatement nommé chef des travaux pratiques par le Conseil de la Faculté technique. En 1888 il est nommé professeur extraordinaire et enseigne la statique graphique. En 1891 le Conseil d'Etat lui confie la chaire de mécanique théorique. En 1902 il est nommé professeur ordinaire de mécanique rationnelle et appliquée, de statique graphique, de mécanique analytique et de physique mathématique. En 1934 il prend sa retraite après quarante-six années d'un travail intense et fécond à l'Académie d'abord, à l'Université ensuite et reçoit le titre de professeur honoraire. Ceux qui ont eu le privilège de bénéficier de son enseignement en gardent un souvenir ineffaçable. Auteur de nombreux travaux dont la liste a été publiée en 1935 dans le Bulletin technique de la Suisse romande (No 5). Avec B. Mayor disparaît un savant de vaste culture, un esprit remarquablement généralisateur d'une souveraine clarté, un savant et un créateur dont les travaux ont été très appréciés dans les milieux suisses et étrangers. Membre de notre Société dès 1902. Communications faites à la S. V. S. N.: Recherches sur la théorie des déformations des systèmes élastiques, Bull. Nº 182, vol. 50, p. 59 (1914) et Bull. No 195, vol. 52, p. 191 (1918). Décédé le 10 octobre 1936 à Lausanne.